

Circulation de la rougeole au Québec **Cas dans les Laurentides**

Saint-Jérôme, le 13 mars 2024 – En raison d'une hausse de circulation de la rougeole dans l'ensemble du Québec et d'une exposition possible dans les Laurentides, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides invite la population à demeurer vigilante et à suivre les recommandations pour limiter la transmission de la maladie afin de protéger les plus vulnérables.

La rougeole est une maladie virale très contagieuse pouvant causer des complications graves notamment chez les enfants âgés de moins d'un an, les femmes enceintes et les personnes ayant un système immunitaire affaibli. Il est possible d'être infecté et d'attraper la maladie sans avoir été en contact direct avec une personne atteinte de la rougeole. En effet, il peut suffire de s'être trouvé dans la même pièce qu'une personne contagieuse, même durant une courte période.

La vaccination demeure le moyen le plus efficace de se protéger contre la rougeole

Au Québec, selon de calendrier régulier de vaccination, les enfants reçoivent le vaccin contre la rougeole à 12 et 18 mois. Toutefois, la vaccination est offerte gratuitement à toute personne née à partir de 1970 qui n'a jamais reçu le vaccin contre la rougeole ou qui n'a jamais eu cette maladie.

Il est à noter que les personnes nées avant 1970 sont considérées comme protégées contre la rougeole. Pour tous ceux et celles qui souhaitent vérifier leur statut vaccinal et avoir plus d'informations, il est possible de consulter Quebec.ca/rougeole ou encore de téléphoner au 1 877 644-4545.

La prise de rendez-vous pour obtenir le vaccin contre la rougeole est disponible :

- En ligne sur [Clic Santé](#);
- Par téléphone au 1 877 644-4545, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

Mesures préventives pour limiter la transmission de la rougeole

Par mesure de précaution, il est conseillé de surveiller l'apparition des symptômes suivants : fièvre, congestion nasale avec écoulement nasal, toux, conjonctivite (yeux rouges qui coulent), yeux sensibles à la lumière et malaise généralisé. Par la suite, des rougeurs apparaissent au visage puis sur le corps.

En cas de symptômes, la Direction de santé publique rappelle qu'il est important de s'isoler et d'éviter les contacts avec d'autres personnes. Se laver régulièrement les mains peut aider à réduire la propagation du virus de la rougeole.

Si un déplacement pour une consultation médicale est nécessaire, il est fortement recommandé de :

- Porter un masque;
- Éviter d'utiliser les transports en commun;
- Contacter la clinique médicale ou tout autre milieu de soins et services avant de se déplacer pour les informer de son état. Si ce n'est pas possible, dès son arrivée, d'informer le personnel à l'accueil.

Pour plus d'informations sur la rougeole, sa prévention, les lieux et dates d'exposition possible à un cas et les mesures à prendre, consultez Quebec.ca/rougeole.